

PACK Responsabilité Civile Professionnelle



Fiche produit

Les sociétés de services voient de plus en plus souvent survenir la contestation de leurs missions ou de leurs conseils. En cas d'erreur, d'omission ou de négligence dans l'exécution de la prestation fournie, elles peuvent alors faire l'objet d'un recours long et coûteux, venant menacer la solidité financière de leur entreprise.

Points Forts

Une souscription immédiate

Plus de 200 activités couvertes

Des tarifs compétitifs

Des capacités entre 50 000 € et 3 M€ quel que soit le chiffre d'affaires

La couverture des réclamations introduites aux USA et au Canada

Protection des sociétés en création et des start-up

Un nouveau texte complet proposant de nouvelles garanties de prévention

Un service gratuit d'assistance ALLO INFO JURIDIQUE

Qui est assuré ?

Le PACK Responsabilité Civile Professionnelle permet de protéger les **sociétés de services, y compris les autoentrepreneurs**, dans le cadre de leurs activités, **de leur création jusqu'à un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros**. Leurs filiales au sein de l'Espace Economique Européen peuvent également être assurées.

Quelles sont les garanties du PACK Responsabilité Civile Professionnelle ?

Le PACK Responsabilité Civile Professionnelle couvre les risques liés à votre activité de prestation de services et de conseils :



Responsabilité Civile Professionnelle / Exploitation / Après Livraison

- Faute, erreur ou omission,
- Manquement contractuel,
- Dommages causés aux documents confiés,
- Diffamation,
- Retards accidentels dans la prestation,
- Violation non intentionnelle des droits de propriété intellectuelle ou industrielle.

Une nouvelle garantie « Responsabilité Civile Cyber » pour couvrir les conséquences pécuniaires et/ou les frais de défense résultant d'une réclamation à l'encontre de l'assuré imputable à une atteinte aux données, une atteinte à la sécurité du système informatique ou à un manquement à l'obligation de notification.

Et de nombreuses autres garanties additionnelles :

Documents et données confiés	Frais d'atténuation du risque	Factures impayées	Perte d'un homme clé
Atteinte à la réputation	Frais de dépose et repose	Frais de retrait	

Quelles sont les activités garanties par le PACK Responsabilité Civile Professionnelle ?

Le PACK Responsabilité Civile Professionnelle vous permet d'assurer plus de 200 activités assurables réparties en 5 grandes catégories touchant la majorité des secteurs d'activités :

Informatique & Technologies	Conseil & Formations	Média, Communications & Marketing	Services	Développement personnel & Bien-être
<ul style="list-style-type: none">• Conseil et Formation informatique,• Données,• Logiciels,• Infogérance,• Télécom,• Hébergement / Cloud,• Web ...	<ul style="list-style-type: none">• Activités de conseil• Formation & enseignement,• Coaching en entreprise...	<ul style="list-style-type: none">• Agence de communication, relations publiques,• Edition,• Etudes de marché et sondage,• Agence de marketing digital,• Community manager...	<ul style="list-style-type: none">• Centres d'appels,• Conseil en ressources humaines,• Médiation,• Enquêteurs et détectives privés,• Secrétariat,• Prestations de services,• Action sociale...	<ul style="list-style-type: none">• Coaching en développement personnel,• Relaxologue,• Sophrologue,• Yoga• Conseil en aide psychosociale...

Pour consulter le détail des garanties proposées, référez-vous aux Conditions Générales du PACK.

Pour plus d'informations : www.aig.com/fr/pack



DMC AIG - PACK CIM. 001 – Mai 2019

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com
AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.
Succursale pour la France : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex.
Téléphone : +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.